REUSSIR l'agriculteur normand
LA PRESSE AGRICOLE DE NORMANDIE

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7360117501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7360117501

Cette annonce a été mise en ligne le **15 mars 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

SELARL GARNIER
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 9 quai Eugène Meslin
14000 CAEN
---
843 272 964 RCS CAEN

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 13 mars 2024, l'associée unique a décidé :

- de remplacer à compter de ce même jour la dénomination sociale "SELARL GARNIER" par "CHANTAL GARNIER" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de modifier l'objet social aux activités de :

la prise de participation par tous moyens dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères,

la gestion et l'aliénation par tous moyens de ces participations,

le dépôt, l'acquisition, l'exploitation, la concession, la cession de tous procédés, brevets ou marques,

toutes prestations de services de natures industrielle, commerciale, administrative, comptable, financière ou de secrétariat auprès des sociétés dans lesquelles elle détient des participations,

l'acquisition, la vente, la location meublée ou nue de tout

bien immobilier ;

elle pourra mener toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, financières pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation de cet objet.

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social du 9 quai Eugène Meslin à CAEN (14000) au 9 rue Guerrière à CAEN (14000) à compter de ce même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'associée unique a également décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La durée de la société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Chantal GARNIER.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société reste dirigée par Madame Chantal GARNIER demeurant 8 rue Guerrière à CAEN (14000).

Pour avis
La Gérance

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex